

0951279Z
ACADEMIE DE VERSAILLES
COLLEGE LES COUTURES
2 RUE DU VAL D'OISE
95620 PARMAIN
Tel : 0134734211

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Décision budgétaire modificative soumise au vote

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 10
Année scolaire : 2023-2024
Nombre de membres du CA : 24
Quorum : 13
Nombre de présents : 15

Le conseil d'administration

Convoqué le : 26/10/2023

Réuni le : 07/11/2023

Sous la présidence de : Lyes Choulak

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-12, R.421-20, R.421-60
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Exercice : 2023

Numéro de la DBM : 7

Budget d'origine :

Budget primitif :

Budget annexe :

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération : Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à la majorité le prélèvement sur fonds de roulement (DBM n°7) pour alimenter le SRH comme suit : 45 000 € pour abonder le crédit nourriture et pour régler le dernier reversement au Conseil départemental 2023.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	15
Pour :	12
Contre :	0
Abstentions :	3
Blancs :	0
Nuls :	0